

Image not found or type unknown



Vente d appartement pour succession

Par **fitouchi brigitte**, le **13/02/2017** à **11:23**

nous sommes 5 enfants . mon pere est decede en 07/2007 l appartement a été évalué 220 000 eur. ma maman est decedee le 25/01/17 . on nous a parlé de payer 30% sur la plus value en cas de vente de l'appartement.

comment se fait le calcul si on le vend dans 1an 300 000 eur .

doit on faire une evaluation pour la succesion et comment sont calculés les droits de succession

merci